

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
 - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
 - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :



Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 18/05/2026**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
REMILLY LES MARAIS EXT. LE MESNIL EURY	La Maison Chardin, Ch. Losq	8	07	58	○	□	▲
Parcelle en nature d'herbage, de labour et taillis							
SAINT CLEMENT RANCOUDRAY EXT. MORTAIN BOCAGE	La Vente Guesdon, La Fieffe Azile, La Vallée de la Lande & La Butte d'Atelier	9	10	65	○	□	▲
SAINT OVIN	la Borderie, le Coudray - St Ovin, le Bourg - St Ovin	05	09	20	◐	□	▲
Ensemble parcellaire comprenant une ancienne maison d'habitation, une ancienne boulangerie et un bâtiment agricole, lesdits bâtiments étant en mauvais état de conservation.							
BUAIS LES MONTS & LE TEILLEUL	Le Bourg, Le Pavillon, Huchepie, La Drouardière, La Mancellière & La Boussandière	25	84	75	○	□	▲
CHAULIEU	La Légeardière	35	30	48	●	□	▲
Présence d'une maison d'habitation et de bâtiments d'exploitation							
SAINTE MERE EGLISE	Les Multots & Le Champ Racine	4	50	04	○	□	▲
27 EURE – 02 35 59 66 97							
LE LESME	LE BUISSON AUX POULES, MARTIN FERREY, LE MOULIN A VENT, 0049 RUE DU LESME	23	12	86	○	■	▲
Diverses parcelles de labour (18 ha 47 a 13 ca) et de prairies (4 ha 65 a 73 ca) à louer par bail rural de 25 ans.							
TOUTAINVILLE	La Masse	0	85	15	○	□	▲
Parcelles aménagées en bassin de rétention, fossés et route goudronnée, ouvrage lié à l'autoroute A 13.							
IRREVILLE	LA BUCAILLE	1	35	99	○	■	▲
Attribution en jouissance par Convention de Mise en Exploitation SAFER pour une durée de 3 ans.							
LE VIEIL EVREUX	LA ROUGEMARE, LE PETIT PRE	6	12	93	○	□	▲
Parcelles de labour							
BIENS SITUÉS DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (CELRL)							
MARAIS VERNIER	Les Labours du Marais	0	24	72	○	□	▲
Parcelle de prairie située dans le périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral.							
76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93							
BEAUTOT	"Le Haut Verdret"	3	68	89	○	□	▲
LA FERTE SAINT SAMSON - ARGUEIL	"La Grande Pièce" "Les Valles Mares" "Les Pommiers de Beauclair" "Les Nouroux" "Les Greux" "Breholle" "La Duboiserie"	29	09	88	○	■	▲
Cession partielle d'une exploitation agricole par vente de la totalité des parts sociales de la Société, constituée d'un fonds agricole 29 ha 09 a 88 ca en location par bail rural de 18 ans							
NOLLEVAL - LA FEUILLIE	"Val de Lys" "Le Fourras" "281 rue Verte" "Les Grands Genêts" "Entre Deux Landes" "La Pointe" "La Planche" "Les Bosquets" "Che des Bosquets"	72	68	93	◐	■	▲
Cession partielle d'une exploitation agricole orientée en élevage lait et viande bovine, comprenant une maison d'habitation et des bâtiments agricoles avec cheptel vif et mort 72 ha 68 a 93 ca dont 64 ha 68 a 42 ca en location par bail rural de 35 ans							
PETIT CAUX	"Plaine de la Justice"	0	17	39	○	□	▲
0 ha 17 a 39 ca sous réserve de document d'arpentage							
BIENS SITUÉS DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (CELRL)							
PALUEL	"Côtes de Conteville"	7	22	32	○	□	▲
Bien situé dans le périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral - Libre au 31/12/2026							